

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME
D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ
« PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « ESCALADE EN MILIEUX NATURELS »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure d'escalade en milieux naturels</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure d'escalade en milieux naturels en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en escalade en milieux naturels adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en escalade en milieux naturels - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure d'escalade en milieux naturels, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action

prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap	projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués		<ul style="list-style-type: none"> - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	---	--	---

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure d'escalade en milieux naturels</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en escalade en milieux naturels 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure d'escalade en milieux naturels en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs
---	---	--	--

<p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>- une soutenance orale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participe aux actions de tutorat dans la structure d'escalade en milieux naturels en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tutoré - Facilite les démarches participatives au sein de la structure d'escalade en milieux naturels afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure d'escalade en milieux naturels - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité
---	--	--------------------------------	--

			- Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN ESCALADE EN MILIEUX NATURELS			
<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en escalade en milieux naturels</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure d'escalade en milieux naturels</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique</p> <p>Proposition des démarches de perfectionnement</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en escalade en milieux naturels</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en escalade en milieux naturels</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des pratiquants</p> <p>Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique</p> <p>Conception des interventions dans le champ de la formation en escalade en milieux naturels</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en escalade en milieux naturels</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en escalade en milieux naturels</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en escalade en milieux naturels</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en escalade en milieux naturels</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) Une épreuve certificative commune aux UC 3 et 4 réalisée au moyen de :</p> <p>- une mise en situation professionnelle relative à la conduite en sécurité d'une à trois séance(s) d'enseignement en grande course d'envergure ou engagée suivie d'un entretien portant sur les aspects pédagogiques et sécuritaires de la mise en situation professionnelle</p> <p>- la production d'un document écrit portant sur la conduite d'une démarche de perfectionnement sportif en escalade pour un public confirmé, faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p> <p>- la conduite en sécurité d'une séance d'entraînement portant sur le perfectionnement sportif, faisant l'objet d'une soutenance orale</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en escalade en milieux naturels - Conduit un enseignement collectif en escalade en milieux naturels - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en escalade en milieux naturels - Définit le plan d'entraînement en escalade en milieux naturels - Conduit l'entraînement en escalade en milieux naturels - Encadre un groupe dans le cadre du perfectionnement en escalade en milieux naturels - Évalue le cycle d'entraînement en escalade en milieux naturels - Élabore des scénarios pédagogiques en escalade en milieux naturels - Prépare les supports de ses interventions en escalade en milieux naturels - Met en œuvre une situation formative en escalade en milieux naturels

		2) Une épreuve composée d'un entretien portant sur la conduite d'une séquence de formation en escalade en s'appuyant sur un document portant sur la conduite d'une démarche de formation	- Adapte son intervention aux réactions des stagiaires en escalade en milieux naturels - Évalue des actions de formation en escalade en milieux naturels
UC 4 : ENCADRER L'ESCALADE EN MILIEUX NATURELS EN SÉCURITÉ			
<p>Encadrement de l'escalade en milieux naturels en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement de l'escalade en milieux naturels en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité escalade en milieux naturels</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en escalade en milieux naturels</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en escalade en milieux naturels</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en escalade en milieux naturels</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en escalade en milieux naturels</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) Une épreuve certificative commune aux UC 3 et 4 réalisée au moyen de :</p> <p>une mise en situation professionnelle relative à la conduite en sécurité d'une à trois séance(s) d'enseignement en grande course d'envergure ou engagée suivie d'un entretien portant sur les aspects pédagogiques et sécuritaires de la mise en situation professionnelle</p> <p>- la production d'un document écrit portant sur la conduite d'une démarche de perfectionnement sportif en escalade pour un public confirmé, faisant l'objet d'une</p>	<p>Le candidat :</p> <p>- Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en escalade en milieux naturels</p> <p>- Explicite les différents éléments de la démonstration technique en escalade en milieux naturels</p> <p>- Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</p> <p>- Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique de l'escalade en milieux naturels pour le pratiquant</p> <p>- Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en escalade en milieux naturels</p> <p>- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique de l'escalade en milieux naturels</p> <p>- Anticipe les risques juridiques liés à la</p>

		<p>soutenance orale suivie d'un entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conduite en sécurité d'une séance d'entraînement portant sur le perfectionnement sportif, faisant l'objet d'une soutenance orale <p>2) Une épreuve composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de mises en situation d'assistance et de déclenchement de secours - la réalisation en sécurité de trois à cinq voies de terrain d'aventure non équipées, en cordée - un entretien portant sur la réalisation de cinq voies en terrain d'aventures terrain d'aventures nécessitant la pose impérative de protections amovibles ou de voies équipées. 	<p>pratique de l'escalade en milieux naturels et au milieu dans lequel il se pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure la sécurité passive des équipements d'escalade en milieux naturels - Prévient les comportements à risque en escalade en milieux naturels - Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
--	--	---	---